

**APPEL À CONTRIBUTIONS**  
***Le parrainage privé des réfugiés : concepts, cas, et conséquences***  
*Colloque et projet de publication*

Le récent programme canadien de protection des réfugiés, qui vise la réinstallation de 40,000 Syriens, dépendait en grande partie d'un cadre de politique unique au monde : le parrainage privé par des groupes de citoyens bénévoles. Le parrainage privé représente environ la moitié des réinstallations au Canada chaque année, il s'agit de la principale forme de réinstallation anticipée, couvrant jusqu'à deux tiers des admissions annuelles de réfugiés au Canada. Si les parrainages privés étaient comptés séparément, ces réinstallations de réfugiés seraient au quatrième rang mondial. En contraste avec réinstallations gouvernementales, ce programme est crédité pour le maintien de niveaux élevés de soutien public à la réinstallation des réfugiés ainsi que pour la promotion de meilleurs résultats à long terme pour les réfugiés. Considérant la croissance de sentiments xénophobes et anti immigrants en Occident, les effets positifs du parrainage privé ont mené le gouvernement Canadien à lancer un projet conjoint avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organismes afin « d'exporter » ce model aux États intéressés.

Avec le soutien de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et du « Global Migration Lab » de la « Munk School of Global Affairs » nous organisons un colloque de deux jours en octobre 2018 à l'université de Toronto. Des fonds seront disponibles pour supporter le déplacement de participants sélectionnés.

L'objectif de ce colloque est d'inviter un certain nombre de chercheurs et experts afin d'enquêter sur les bases historiques et conceptuelles du parrainage privé et d'examiner des études de cas, ainsi que pour évaluer les effets et possibilités d'exportation réussie. Les articles produits pour ce colloque contribueront à la publication d'un ouvrage universitaire édité et publié aux Presses Universitaires de McGill-Queen's.

Pour le colloque, nous sollicitons des articles courts (environ 5,000 mots), qui répondront aux questions suivantes :

1. De quelles manières les groupes bénévoles religieux et laïques ont-ils influencé le développement du parrainage privé ? Quel rôle jouent-ils dans son exécution ?
2. Comment l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés peut-elle s'impliquer dans le parrainage privé ?
3. Comment les différentes catégories de parrainage (signataires d'entente de parrainage, groupes constituants, groupes de cinq, et répondant communautaires) peuvent-elles fonctionner dans ce système ?
4. Comment le programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas modifie-t-il le modèle de parrainage privé ?
5. Est-il juste pour les citoyens de revendiquer le droit de sélectionner les réfugiés à réinstaller, ou les gouvernements devraient-ils réserver cette responsabilité ? Dans ce dernier cas, quels critères devraient être appliqués ?
6. Quel rôle jouent les groupes religieux et autres systèmes d'éthiques dans la motivation des citoyens à parrainer des réfugiés ? Comment le gouvernement peut-il s'impliquer dans ces différents systèmes de pensée et de langage ?
7. Comment les groupes de parrainage privés se sont-ils mobilisés et impliqués dans le contexte de différents mouvements de réfugiés ?
8. Quels sont les effets du parrainage privé sur l'aboutissement des réfugiés ? Quels sont les effets sur les répondants ?

Nous invitons la soumission d'études de cas, ainsi que d'articles historiques, contextuels et évaluatifs provenant d'une gamme de disciplines universitaires, tout autant que d'auteurs impliqués dans les initiatives de parrainage.

Soumission :

Veillez faire parvenir un résumé de 300 mots et un CV à Shauna Labman ([shauna.labman@umanitoba.ca](mailto:shauna.labman@umanitoba.ca)) et Geoffrey Cameron ([geoffrey.cameron@mail.utoronto.ca](mailto:geoffrey.cameron@mail.utoronto.ca)) avant le 16 mars 2018. Nous informerons les participants sélectionnés avant le 6 avril 2018. La date limite pour les projets de documents (minimum 5000 mots) est le 14 septembre 2018 afin d'assurer que tous les participants puissent les lire avant la conférence.